

LE CHERCHEUR

REVUE ÉCLECTIQUE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

LITTÉRATURE, SCIENCES, BEAUX-ARTS

ET

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

VOLUME I.

Mc Pissant

OCTOBRE 1888 A MARS 1889.

J. M. Pissant

QUÉBEC

IMPRIMERIE DE JOS. DUSSAULT

No. 1, rue Port Dauphin

LE CHERCHIEUR

REVUE MONTHUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois.

LITTÉRATURE, SCIENCES, BEAUX-ARTS

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE

VOLUME I

OCTOBRE 1888 A MARS 1889

[Handwritten signature]
64861

IMPRIMERIE DE JOS. DESBAILLÉ
No. 1 rue de la Harpe

LE CHERCHEUR

REVUE ÉCLECTIQUE

VOL. I.

4 OCTOBRE 1888.

No. 1.

A NOS LECTEURS.

La Revue dont nous commençons aujourd'hui la publication est un travail de compilation et d'analyse à l'aide duquel on pourra facilement suivre les diverses manifestations du mouvement intellectuel à notre époque.

On trouvera réunis ici, à côté des belles et bonnes pages de la littérature contemporaine, d'intéressants articles sur les sciences et les arts : discours, conférences, cours littéraires et scientifiques, théories et critiques d'art, études sociales, mémoires, correspondances, comptes-rendus des principaux travaux des académies et des congrès, rapports des découvertes et inventions, variétés portant sur des sujets d'histoire, de géographie, etc ; en un mot, il n'y aura que la politique qui sera écartée.

La bibliographie tiendra une place importante dans notre recueil. Naturellement, nous ne pouvons pas rendre compte de tous les ouvrages paraissant dans les différentes sphères de l'activité intellectuelle, mais nous signalerons à l'attention de nos lecteurs les meilleurs et les plus utiles, avec les appréciations et remarques de critiques compétents. De petites notes sur les ouvrages récemment parus ou en préparation permettront de suivre le mouvement de la librairie tant en Europe qu'en Amérique.

Enfin, sous le titre de : *Carnet d'un curieux*, nous publierons un courrier de l'érudition, et sous le titre de : *Notes d'un liseur*, un courrier de l'actualité sur les sujets qui entrent dans le cadre que nous venons de tracer.

Notre Revue sera utile, nous l'espérons, à tous ceux qui ont le désir d'apprendre et à qui manquent le temps ou les moyens de chercher, à travers les journaux et les livres, les divers renseignements que nous nous proposons d'offrir à nos lecteurs.

J.-F. DUMONTIER,

Directeur-Gérant.

L'ÉGLISE ET L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Discours prononcé par Mgr Freppel dans la cathédrale de Reims, le 24 juin dernier, à l'occasion de la béatification de Jean-Baptiste de La Salle.

*Qui ad justitiam erudiunt
multos fulgebunt quasi stelle
in perpetuas æternitates.*

Ceux qui instruisent les
multitudes pour les con-
duire dans les voies de la
justice, brilleront comme
des étoiles dans l'éternité.

(DANIEL, XII, 3.)

Eminentissime Seigneur,
Mes frères,

Lorsqu'un homme a traversé l'histoire laissant derrière lui de grandes œuvres, les peuples reconnaissants célèbrent sa mémoire dans toutes les contrées qui ont recueilli ses bienfaits. Mais il en est une où ces témoignages d'admiration et de respect prennent une forme plus particulièrement touchante, parce qu'ils se rattachent à des choses qui tiennent la première place dans la vie humaine. Aussi, quoi que l'on puisse faire ailleurs pour exalter un héros ou un saint, rien de tout cela n'épuise son éloge ; et il semble même que tous ces honneurs réunis n'aient d'autre effet que de venir se refléter sur les lieux qui l'ont vu naître, pour former au-dessus de son berceau une couronne incomparable de gloire et d'immortalité.

C'est la pensée qui se présente à mon esprit devant ce qui s'est passé dans les églises de France depuis le jour où Léon XIII, continuant l'œuvre de Pie IX, plaçait sur nos autels le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle. Cinq mois durant, nous avons vu se succéder d'un diocèse à l'autre les démonstrations d'une sainte allégresse. Paris, Lyons, Rouen, Bordeaux, Marseille, vingt autres villes, autrefois honorées de la présence du serviteur de Dieu ou recueillant aujourd'hui les fruits de son zèle, ont été les témoins de ces fêtes auxquelles n'auront manqué ni les magnificences de la liturgie, ni les splendeurs de l'éloquence sacrée, ni le pieux enthousiasme du peuple chrétien. Et, cependant, toutes ces manifestations si éclatantes de la France catholiques eussent été incomplètes si elles n'avaient trouvé leur couronnement dans un dernier et solennel hommage là même où nous saluons avec bonheur l'origine et le point de départ d'une si haute sainteté.

Vous l'avez compris de la sorte, Monseigneur, avec la délicatesse de jugement et le sens élevé que vous savez porter en toutes choses. De là cette solennité à laquelle vous m'avez appelé à prendre part. C'est à Reims près du tombeau de saint Rémi, où il passait en prières une partie de ses journées et de ses nuits mêmes, que le bienheureux de La Salle a médité les grandes lignes de son œuvre. C'est à Reims, d'où saint Bruno était parti pour fonder la contemplation sur la pénitence, que son émule du XVII^e siècle a posé la mortification comme base de la vie active. C'est à Reims, par où avait passé le Pape des croisades, Urbain II, que le fondateur des écoles chrétiennes a conçu l'idée de sa

croisade contre l'ignorance, source de tous les maux. C'est à Reims où Jeanne d'Arc était venue achever la délivrance du pays, que ce libérateur des âmes a entrepris de faire reluire au front de chaque enfant du peuple la royauté spirituelle du chrétien. Admirables harmonies de la divine Providence ! Pour ajouter un dernier trait à ces souvenirs de l'histoire, vous avez voulu, Monseigneur, que tout dans cette fête, et jusqu'au jour même, vint rappeler un passé si glorieux pour la ville de Reims. N'est-ce pas, en effet, à pareil jour, en 1681, que Jean-Baptiste de la Salle réunissait dans sa demeure les premiers éléments de son Institut ? N'est-ce pas le 24 juin de l'année suivante qu'il sortait de la maison paternelle pour aller là où Dieu l'appelait, pour préparer les voies du Seigneur, à l'exemple du saint précurseur dont il portait le nom ? C'est donc bien en ce jour et au milieu de vous, mes très chers frères, qu'il convient de redire les grandeurs d'une œuvre née dans votre cité, et dont la France et le monde entier devaient apprendre à bénir les bienfaits.

Mais quelle est cette œuvre ? Par où est-elle entrée dans la vie de l'Eglise ? Qu'est-ce qui en a fait le caractère propre et distinctif ? Un artiste de génie vous le disait ce matin, dans le magnifique langage propre à son art, quand il faisait monter vers le ciel toutes ces voix d'enfants bénissant leur bienfaiteur. Oui, Jean-Baptiste de la Salle a été le bienfaiteur de l'enfance chrétienne ; c'est son mérite devant Dieu et son titre de gloire aux yeux des hommes, suivant les paroles qui m'ont servi de texte : *Qui ad justitiam erudiunt multos fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates* : Ceux qui instruisent les multitudes pour les conduire dans les voies de la justice, brilleront comme des étoiles dans les siècles des siècles." Pour apprécier l'œuvre de cet homme si simple et pourtant si extraordinaire, il suffit de se demander comment l'Eglise a compris de tout temps la question de l'école, et quelle forme le bienheureux de la Salle a su donner à la plus élémentaire et à la universelle de toutes les institutions. La réponse à cette question fera tout le sujet de mon discours.

I

Ce fut un grand jour pour l'humanité que celui où le Christ disait à ses apôtres, et dans leur personne à tous leurs successeurs : " Allez et instruisez toutes les nations. *Euntes, docete omnes gentes*. Ce jour-là, il proclamait, avec son autorité souveraine, le droit essentiel, le droit inaliénable et imprescriptible de l'Eglise sur l'enseignement. Sans doute, l'objet de cet enseignement est avant tout et pardessus tout la révélation divine, c'est-à-dire ce qui domine toutes choses. Mais est-ce que l'homme peut se diviser ? Est-il possible de placer, d'un côté, l'intelligence, et de l'autre le cœur et la volonté, sans les unir à leur base comme à leur sommet, dans le vrai et dans le bien ? Est-ce que toutes ces puissances intellectuelles et morales ne forment pas un tout indivis et complet ? Et si la révélation divine est la règle suprême de la pensée, du sentiment et de l'action, si la fin dernière de l'homme est une fin surnaturelle, est-ce que le bon sens et la logique n'obligent pas à conclure que tout, dans la formation de l'âme humaine, doit converger vers ce but, la culture de l'esprit comme tout le reste, par la raison indiscutable que les choses d'un ordre inférieur sont nécessairement

subordonnées à celles d'un ordre supérieur, le corps à l'âme, la nature à la grâce, le temps à l'éternité. Y a-t-il moyen de contester cette hiérarchie des devoirs et des intérêts, cette harmonie et cette connexité de toutes les vérités entre elles, cette gradation d'idées s'élevant et se fortifiant les unes par les autres, cette échelle ascendante de la connaissance qui prend pied dans la conscience humaine et dont le haut plonge dans l'infini, cette gamme de lumières qui va depuis la science de l'alphabet jusqu'à la vision béatifique ; y a-t-il moyen de contester tout cela, sans détruire par là-même l'unité de la vérité, l'unité de la nature humaine l'unité du plan divin ? Et, par conséquent, dans l'économie du christianisme, qui est celle du monde où nous sommes, est-ce que l'école, cette première station de la vie humaine, peut être autre chose que le portique de ce temple merveilleux où la foi doit introduire la raison pour la conduire jusqu'au sanctuaire où Dieu réside, à travers les sciences humaines se déployant autour de l'édifice sacré comme une magnifique ceinture et se rejoignant à leur sommet dans la révélation divine pour y trouver leur faite et leur couronnement ?

L'Eglise l'avait compris de la sorte dès le premier instant ; et c'est vers le peuple qu'elle était allée tout d'abord pour exercer son droit sur l'enseignement, vers le peuple, alors délaissé de tous et méprisé par tous. Assurément, avant elle, il y avait eu par le monde bien des écoles. Depuis des siècles déjà, l'Inde avait vu ses brahmanes cacher leur science mystérieuse dans l'ombre de ses vieilles forêts ; les mages de l'Orient avaient enfoui les débris de leur érudition dans les antres de la Chaldée. Héritière du Portique et du Lycée, Rome avait vu s'ériger l'une après l'autre ces deux académies, et autour de la chaire de Moïse, Hillel et Shammaï attiraient au bruit de leur parole les beaux esprits de la Palestine. Dans toutes ces écoles, on discourait, on parlait savamment. Mais les petits, les ignorants, mais le peuple, c'est-à-dire l'humanité en masse, ces millions d'esclaves s'élevant à peine au-dessus de l'animalité, le peuple affamé de doctrine et de vérité, se tenait à la porte de ces écoles : il était là qui regardait sans voir, qui écoutait sans comprendre : et, de la table de ces riches de l'intelligence, il ne tombait pas même une miette de pain pour rassasier les pauvres d'esprit. Ah ! je comprends que, à la fin du siècle dernier, Voltaire et LaChalotais n'aient pas eu assez de sarcasmes pour reprocher aux disciples du bienheureux La Salle leur zèle à répandre l'instruction dans le peuple. Mais est-ce que, au deuxième siècle déjà, leurs devanciers et leurs maîtres en impiété n'avaient pas articulé le même grief contre l'Eglise ? Est-ce que, dans leur dédain pour les classes populaires, ils ne disaient pas aux instituteurs de l'humanité : " Quand on cherche votre chaire quelque part, on est toujours sûr de la trouver au milieu d'une troupe de cordonniers, de cardeurs de laine et de foulons."

Ainsi parlait le monde païen par la bouche de Celse, l'un des premiers coryphées de la libre-pensée ; et il faut voir dans Origène avec quelle noble fierté et quelle haute contenance il accepte pour le christianisme un reproche qui fait sa gloire [1]. Quel beau spectacle, en effet, que de voir l'Eglise, dès son apparition sur la scène du monde, mettre en pratique la maxime de l'instruction pour tous, ouvrir ses

[1] *Traité d'Origène contre Celse*, III, 55.

didascalées aux enfants du peuple, s'incliner vers les humbles de la terre, pour les faire participer au bienfait de l'éducation chrétienne, et descendre jusque dans les dernières couches sociales, afin de n'exclure du patrimoine commun de la vérité aucun de ces déshérités de la science jusqu'alors réputés incapables de toute culture intellectuelle et morale. Que j'aime à voir ses plus grands esprits rivaliser de zèle dans cette œuvre de l'enseignement populaire ! Ici, c'est Clément d'Alexandrie qui, dans un admirable traité, expose les grandes lignes de cette divine pédagogie à l'influence de laquelle aucune âme humaine ne doit plus rester étrangère [1] ; là, c'est saint Augustin faisant trêve un instant à ses grandes controverses pour s'appliquer à l'art d'instruire les simples : *de catechizandis rudibus*. Partout, c'est l'enfance que l'Eglise entoure de ses soins et couvre de sa protection. Ah ! il a disparu pour toujours dans le lointain de l'histoire, ce mont Taygète du haut duquel, à Sparte, une politique barbare précipitait d'innocentes créatures estimées impropres au service de l'Etat. Elles sont brisées à jamais ces idoles auxquelles, comme à Carthage, une impiété supersticieuse immolait des victimes que leur âge et leur faiblesse aurait dû défendre contre une telle aberration du sens moral. Il va succomber sous l'idée chrétienne, ce droit de vie et de mort dont la Rome païenne armait un pouvoir d'autant plus cruel qu'il abusait du caractère de la paternité. Avec l'Evangile, l'enfance comme la pauvreté, est devenue chose sainte et sacrée ; et, pour opérer dans le monde cette révolution, l'une des plus merveilleuses de toutes, il aura suffi de deux mots tombés d'une bouche divine ; " Laissez les petits enfants venir à moi," *sinite parvulos ad me venire*.—J'ai pour mission d'évangéliser les pauvres," *evangelizare pauperibus misit me Dominus* [2].

Cependant un monde nouveau allait surgir, un monde où le flot des invasions barbares devaient submerger œuvres et institutions, tout, excepté l'Eglise. Elle se tenait debout sur les eaux de ce nouveau déluge, comme une arche sainte recueillant dans ses flancs, pour le transmettre aux générations futures, le dépôt de la justice et de la vérité. Et quelle est l'œuvre préliminaire, l'instruction préparatoire par où elle fera passer son enseignement sur ces races nouvelles pour y faire pénétrer la lumière et la vie ? L'école, encore l'école, toujours l'école. Et alors, la voilà qui, comme aux premiers jours de son histoire, va droit aux masses populaires pour élever leur niveau intellectuel et moral. Ecoles cathédrales, écoles paroissiales, écoles monastiques, une foule d'établissements surgissent comme par enchantement sur tous les points de l'Europe, accessibles par leur gratuité à l'enfant du pauvre comme à l'enfant du riche. Pour multiplier ces foyers d'instruction populaire, pour en établir dans chaque ville, dans chaque bourgade, et jusque dans le dernier village, l'Eglise emploiera tous les moyens dont elle peut disposer ; elle parlera d'autorité par la voix de ces conciles ; elle stimulera le zèle des empereurs et des rois ; elle provoquera les édits des princes, et, au besoin, leurs mesures de rigueur ; à défaut de maîtres laïques, elle appliquera à cette œuvre capitale ses clercs, ses prêtres, ses religieux. Pendant dix siècles—ses adversaires

[1] *Le Traité du Pédagogue*.

[2] Saint Marc, X, saint Luc, IV, 98.

en conviennent—“ le catholicisme a été le promoteur le plus efficace du développement populaire de l'esprit humain [1]. D'où sortaient, sinon des écoles primaires fondées par l'Eglise et par elle seule, d'où sortaient, avec leur science du dessin, de l'écriture, de la perspective, de la géométrie pratique, ces générations d'artistes et d'artisans qui, à l'exemple de Herber et de Roger, de Reims, ont orné nos manuscrits, enrichi nos cathédrales gothiques de cette flore et de cette faune qui s'imposent aujourd'hui à notre admiration, décoré nos basiliques de ces vitraux dont l'art contemporain se déclare impuissant à reproduire le merveilleux éclat ? Et ce que je dis de l'art sous toutes ses formes, du métier dans toutes ses branches, ne pourrais-je pas l'appliquer à la politique, à la science sociale, au gouvernement des hommes ? On parle beaucoup en ce moment de démocratie, de mouvement ascensionnel des classes inférieures par l'instruction populaire. Mais est-ce que l'union intime de l'Eglise et de l'école n'avait pas fait germer au sein du peuple les grands talents et les grands caractères ? C'est le fils d'un charpentier de Toscane qui, sortant de l'une de ces écoles monastiques, atteindra le faite de la grandeur intellectuelle et sociale sous le nom de Grégoire VII. C'est l'enfant d'un humble cordonnier de Cahors qui, grâce aux moyens d'instruction répandus autour de lui, portera sur le premier trône du monde le nom de Jean XXII. C'est le jeune pâtre de Montalte qui partira d'une école de Cordeliers pour devenir Sixte-Quint. Ouvrir des écoles aux enfants du peuple, pour tirer de cette mine féconde les richesses que la main de Dieu y a rassemblées, pour susciter et mettre en relief toutes les aptitudes, toutes les vertus, tous les mérites, tel a été le travail constant de l'Eglise ; et ce travail de tous les âges est l'un de ses plus beaux titres de gloire.

Et ne vous étonnez pas, mes frères, de ce zèle infatigable de l'Eglise pour la diffusion de l'enseignement primaire. “ L'instruction pour tous ”, avait dit Innocent III ; “ l'ignorance est la source de tous les maux ”, répétera Benoit XIII. Et pourquoi ? Ah ! c'est que l'Eglise, plus encore que la famille et que l'Etat lui-même, est intéressée à trouver dans les âmes un champ cultivé au lieu d'une terre en friche. Sans doute, si la religion chrétienne ne s'adressait qu'à un petit nombre d'intelligences, on concevrait jusqu'à un certain point qu'elle pût rester indifférente au progrès de l'instruction populaire. Mais non, sa mission, comme son honneur, c'est de confondre tous les rangs dans l'égalité de la lumière et d'admettre les esprits les plus infimes au banquet de la vérité. Elle se croit, elle se sent redevable à tous ; et quand elle place entre les mains de l'enfant ce livre à la fois sublime et populaire qui apprend à l'homme d'où il vient, où il va et par où il doit marcher, ce bréviaire de la doctrine qui est la Bible aussi, qui est la Bible encore, mais la Bible éclaircie, formulée, résumée, mise à la portée de tous, quand elle respecte assez cette intelligence à peine éclosée pour l'initier à un ensemble de faits et d'idées que Platon et Cicéron ne soupçonnaient même pas, et qui ravissait d'admiration le génie des Augustin et des Thomas d'Aquin, elle n'entend pas que ce manuel des âmes demeure pour personne une lettre close et une énigme indéchiffrable.

[1] Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, t. V. p. 258.

Or, mes frères, cet enseignement le plus élevé et le plus nécessaire de tous, comment le faire pénétrer bien avant dans un esprit enveloppé de ténèbres et qui ne présente pas de surface à la lumière; dans un esprit où l'absence des premiers éléments de la vie intellectuelle ne lui permet de trouver aucun point de contact ni aucune ligne de soudure? C'est le rayon du jour qui s'arrête à l'entrée de la caverne; c'est la semence étouffée parmi les ronces et les épines. Pour qui n'a pas le sens des mots, pour qui n'entend rien au jeu merveilleux des signes de la pensée, la parole est un vain bruit qui frappe l'air sans arriver à l'âme, et l'écriture, un hiéroglyphe impossible à deviner. Or, en dehors de la parole et de l'écriture, la vérité religieuse n'a pas de véhicule qui puisse la porter au plus profond de l'homme pour y faire germer la foi et la vertu.

Voilà pourquoi l'école, sous une forme ou sous une autre, avait toujours été pour l'Eglise la première et la plus nécessaire de toutes les institutions. A l'époque où m'amène mon sujet, seize siècles d'histoire étaient là pour témoigner de cette vérité irréfragable. Et cependant, pouvait-on dire, à ce moment là, que toutes les formes de l'éducation populaire fussent épuisées? De nouvelles créations n'allaient-elles pas répondre à de nouveaux besoins? L'humanité chrétienne ne venait-elle pas de traverser l'une des épreuves les plus redoutables qu'elles eût subies jusqu'alors? La renaissance païenne du quinzième siècle n'avait-elle pas affaibli dans beaucoup d'âmes le sens du surnaturel, de même que la révolte protestante du seizième siècle allait ébranler en tout lieu le principe d'autorité? Qui, plus que les masses populaires, avaient souffert de ces misères intellectuelles et de ces ruines morales accumulées avec le temps? Si, par suite de l'immortelle vigueur de l'Eglise, toutes les institutions du passé vont se rajeunir et se renouveler, la plus universelle de toutes restera-t-elle en dehors de ce mouvement de réforme dont le concile de Trente a été l'origine et le point de départ? Après les Ignace de Loyola, les Charles Borromée, les Thomas de Villeneuve, les Pierre d'Alcantara, les Philippe de Néri, les Gaëtan de Thienne, les Jérôme Emilien, les Jean de Dieu, les Camille de Lellis, les César de Bus, après tous ces grands restaurateurs des mœurs et de la discipline, ne verra-t-on pas surgir leur émule et leur continuateur, quelque bienfaiteur insigne de l'enfance chrétienne? Et, pour exprimer d'un mot toute ma pensée, l'enseignement populaire aura-t-il, comme la charité, son Vincent de Paul? La réponse à cette question est dans l'œuvre du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle.

II

Si les vertus communes du chrétien suffisent pour lui faire opérer son salut, les œuvres extraordinaires exigent un genre de vie plus parfait. Il faut y apporter un détachement complet des choses d'ici-bas et une consécration totale de l'être humain à Dieu. C'est une loi fondamentale et dont l'application se poursuit indéfiniment à travers l'histoire de l'Eglise. Voilà pourquoi toute idée de progrès spirituel se réalise tôt ou tard dans un ordre religieux qui en devient l'incarnation vivante; et, tant qu'elle n'y a pas trouvé une expression concrète et, pour ainsi dire, sociale, il est permis de penser qu'elle n'a pas reçu sa forme définitive. C'est la vie monastique arrivant à l'état d'institut

avec saint Benoit ; la fonction de Frère prêcheur avec saint Dominique ; l'apostolat de la pénitence avec saint François d'Assise ; les exercices de la contemplation avec sainte Thérèse ; l'activité de la vie militante avec saint Ignace de Loyola ; l'organisation de la charité avec saint Vincent de Paul. A chaque aspect du christianisme, à chaque besoin des âmes, doit correspondre un ordre religieux, fondé selon l'Évangile sur la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, et spécialement dirigé vers ce point particulier de l'économie surnaturelle et divine. Admirable plan de la Providence, suivant lequel toutes ces institutions sont destinées à former autant de corps d'élite, toujours au service de l'Église, et prêts à se porter sur tous les flancs menacés pour couvrir de leurs ailes la grande armée de la foi !

C'est l'immortel honneur, comme c'est le mérite de Jean-Baptiste de La Salle d'avoir compris que l'instruction et l'éducation populaires devaient avoir leur ordre religieux, spécial et distinct. Voilà, mes frères, l'idée caractéristique, le côté absolument neuf et original de son œuvre, car rien de pareil ne s'était fait avant lui. Cette idée était-elle apparue à son esprit par une de ces illuminations soudaines qui expliquent parfois la puissance créatrice des saints et des hommes de génie ? Ou bien était-il arrivé par l'expérience des essais plus ou moins infructueux tentés à côtés de lui, et dans d'autres voies, pour l'enseignement des classes populaires ? Peu importe. Le fait est que, cette idée une fois conçue par le pieux et docte chanoine de Reims, rien n'est plus capable de l'en faire dévier. On vous a dit dans d'éloquents panégyriques que je n'entends pas refaire — car c'est à l'œuvre que je m'attache en ce moment plus encore qu'à l'homme — on vous a dit toutes les contradictions qu'il a rencontrées sur son chemin, à Reims comme à Paris, à Rouen, à Marseille, en vingt endroits divers, de la part de sa famille, de ses amis, de ses confrères, de ses premiers protecteurs devenus ses adversaires les plus ardents. Rien n'a manqué à ses épreuves : ni les censures d'une aristocratie préoccupée d'idées mondaines, ni les ingratitude d'une populace ameutée contre lui, ni les calomnies de corporations jalouses de conserver les privilèges d'un monopole odieux, ni l'infidélité et la trahison de quelques-uns de ses propres disciples, ni les arrêts iniques de la juridiction séculière, ni même les sentences d'une autre autorité, plus prompte cette fois, à sévir qu'à se faire éclairer. Je ne connais qu'un homme dont l'œuvre ait été traversée par autant d'obstacles, à la fin du dix-septième siècle, celui-là même dont je célébrais, il y a quelques jours seulement, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, la grande et sainte mémoire : le bienheureux Grignon de Montfort ; et il semble que l'Église ait voulu associer aux mêmes honneurs ces deux serviteurs de Dieu, pour montrer que les saints trouvent leur grandeur et leur gloire dans ce qui fait sur la terre leur bassesse et leur humiliation.

Mais, laissons là ces détails, pourtant si propres à faire ressortir le calme et la sérénité de cet homme vraiment admirable qui, à chaque croix nouvelle venant peser sur ses épaules, se contentait de répondre par ce mot sublime de résignation chrétienne : " Dieu soit béni ! " Ce que je veux en retenir, c'est la constance inébranlable avec laquelle, fort de la mission que Dieu lui a confiée, Jean-Baptiste de La Salle maintient contre toutes les résistances l'idée fondamentale de son

œuvre. S'il avait cédé aux offres bienveillantes de l'archevêque de Reims, Le Tellier, son institut se renfermait dans les limites d'un diocèse. S'il s'était laissé entraîner par les vues étroites des curés de Saint-Sulpice, à Paris, le caractère de sa fondation se modifiait d'une paroisse à l'autre. Or, ce qu'il fallait, pour répondre au besoin du présent, et, plus encore, à ceux de l'avenir, c'était un ordre enseignant soumis assurément au pouvoir des pasteurs légitimes, mais sachant garder, avec ses règles inaltérables, le jeu normal de sa vie propre et intime, à travers toutes les variations locales, afin d'échapper au morcellement et à la division, à la pression de l'erreur comme aux entreprises de la force, et se rattachant à la tête et au cœur de l'Eglise, pour trouver dans l'autorité suprême comme dans les bénédictions du Saint-Siège un principe indestructible d'unité et d'universalité.

Ainsi agissent les hommes véritablement supérieurs, quand il plaît à Dieu d'ajouter les lumières de la grâce aux intuitions de l'esprit. Mais quoi, mes frères ! si, comme je viens de le dire, l'idée même de l'œuvre est admirablement conçue, où trouver les éléments nécessaires pour la mettre en pratique ? Est-ce que la rareté des vocations et les déficiences de la première heure n'ont pas montré à Jean-Baptiste de la Salle tout ce que son entreprise présentait de difficultés ? Quoi ! enlever au monde et à leurs familles des jeunes hommes, dans toute la force de l'âge, pour les vouer, leur vie durant, à la tâche la plus ingrate et la plus obscure, sans même leur offrir les consolations du sacerdoce, les secours spirituels que l'Eglise assure à ses ministres dans la célébration quotidienne du saint sacrifice de la messe, dans la récitation journalière du saint office, dans ce contact permanent des âmes, où tout devient un rappel incessant à la foi, à la piété, aux vertus chrétiennes ; les priver de ces moyens de persévérance, pour ne leur laisser, comme au reste des chrétiens, que le crucifix et le chapelet, avec la sainte communion : n'était-ce pas leur demander un sacrifice au-dessus de leurs forces, et condamner à disparaître sous peu une institution trop faible par elle-même pour pouvoir se promettre une plus longue durée ?

Mais que les vues de Dieu sont différentes de celles des hommes ! Ce qui paraissait une faiblesse allait devenir une force ; et là où ses détracteurs signalaient un défaut de clairvoyance, j'aperçois le triomphe de La Salle, la marque de son grand bon sens et de sa profonde pénétration d'esprit. Quelques années auparavant, un autre fondateur qui, lui aussi, était un homme de génie, avait dit aux Filles de la Charité, sous le regard de ses contemporains étonnés d'une telle hardiesse : " Vous n'aurez point d'autres monastères que les maisons des pauvres, point d'autres cloîtres que les rues des villes et les salles des hôpitaux, point d'autre clôture que l'obéissance, ni d'autre voile que la modestie." Sublime audace, qui allait recueillir la louange des hommes et les bénédictions de Dieu ! Mais je n'admire pas moins le bienheureux de La Salle disant à ses disciples : Vous ne porterez que le nom de frère. sans jamais prétendre au titre que la paternité spirituelle peut conférer à d'autres religieux ; unis à Dieu par le genre de vie le plus parfait, vous n'en resterez pas moins dans les conditions ordinaires des fidèles ; sous aucun prétexte, ni de talent, ni de science, ni de vertu, vous ne pourrez aspirer au sacerdoce, et la seule fonction qu'il vous sera permis de remplir dans l'église, c'est de pouvoir servir

une messe basse ; rien qui doive vous détourner de votre vocation, pas même l'étude de cette langue que l'Eglise a faite sienne pour l'usage de ses ministres et de sa liturgie. L'instruction et l'éducation chrétiennes des enfants du peuple, voilà votre mission ! c'est ce que Dieu demande de vous, rien que cela, mais tout cela."

Ah ! ne soyez pas trop humiliés, pieux disciples du bienheureux La Salle, de la condition qu'il vous a faite avec cette rectitude de jugement, cette sûreté de coup d'œil et cette limpidité d'un regard qui voit le fond de tout ; avec ce tact, cette sagesse de conduite, ce don du discernement et cette expérience des âmes par où il a pris place parmi les grands fondateurs. Est-il une plus belle tâche que la vôtre ? Prendre à ses débuts cette intelligence qui vient de s'ouvrir à la lumière, la dégager peu à peu des sens qui l'enveloppent, et l'initier à la connaissance du vrai par le jeu élémentaire des signes de la pensée ; rendre cette jeune âme attentive à elle-même pour lui faire demêler la voix de la conscience à travers les cris désordonnés et confus de l'instinct et de la passion ; élever cet esprit toujours prêt à se laisser choir dans la matière, et le soutenir dans sa lutte avec la chair et le sang, par l'idée du devoir, par l'attrait de la vertu, par l'amour de Dieu ; cultiver cette fleur divine, pour la conduire, au prix de mille soins, jusque dans son complet épanouissement ; et, pour tout résumer d'un mot, tailler dans cette nature en apparence si vulgaire ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé, un chrétien, enfant de Dieu et candidat de l'éternité : quel travail et quelle œuvre !

J'ai dit l'idée de l'institut, ses éléments ; mais où seront ses ressources ? Si Jean-Baptiste de la Salle s'était laissé guider par les maximes de la prudence humaine, il aurait appliqué à son œuvre naissante, outre sa propre fortune, le prix d'un travail dont la rémunération écartait à l'instant même toute inquiétude pour l'avenir. On l'y pressait de toute part avec une ardeur qui s'impatientait d'une résistance estimée une folie. Mais non, ce n'est pas ainsi que procèdent les saints, quand Dieu veut faire éclater par leur ministère sa puissance souveraine.

Non content de renoncer à son titre, de se dépouiller de ses biens pour les distribuer aux pauvres et se réduire lui-même à l'état de mendiant, La Salle veut encore que ses disciples témoignent à leur tour de leur abandon à la Providence par la gratuité absolue de leur enseignement. C'est dans la mort de ce qui est purement terrestre et humain, qu'il cherche un principe de vie pour son institut, selon le mot de Tertullien : *de morte vita*. N'a-t-il pas lu et profondément médité ces paroles de l'Evangile : "*Nisi granum frumenti, cadens in terram, mortuum fuerit, ipsum solum manet* : Si le grain de blé ne meurt pas, après avoir été jeté en terre, il reste stérile ; mais sitôt qu'il est mort c'est alors que sa germination commence, que ses éléments tressaillent et s'agitent, qu'une force intime le pousse, le soulève, le développe et qu'ainsi se multipliant par lui-même, il s'épanouit dans la splendeur de sa fécondité : *Si autem mortuum fuerit, multum fructum affert* [1].

Fonder son œuvre sur la pauvreté et sur l'abandon à Dieu, c'est le

[1] S. Jean XII, 24 et suiv.

dernier trait par où il achève de lui donner une forme définitive. Et maintenant qu'elle est sortie de votre cœur, marquée au coin du génie et de la sainteté, cette université du peuple, dont vous avez conçu l'idée et tracée les grandes lignes, que vous importent, ô vénérable serviteur de Dieu, les injustices et les contradictions humaines ? Ah ! je vous vois bien, près d'un demi-siècle durant, balloté en mille sens divers, méconnu et persécuté comme peu d'hommes l'auront été ici-bas ; errant de ville en ville et dans la même cité d'un quartier à l'autre ; réduit à fermer vos écoles pour les rouvrir et les refermer encore ; aujourd'hui à Vaugirard de Paris, demain à Saint-Yon de Rouen, puis obligé de fuir en Provence, et de là dans le Dauphiné, victimes de toutes les trahisons et de tous les abus d'autorité ; tantôt déposé par un archevêque janséniste, tantôt remplacé par un prêtre étranger à l'institut ; sans cesse à la veille d'assister à la ruine de vos fondations d'autant plus menacées que l'ennemi de tout bien en comprend davantage l'importance et la grandeur. Mais ne craignez pas : vous avez taillé votre œuvre dans ce granit du surnaturel que nulle force humaine ne parvient à briser. Et lorsqu'enfin, au terme de vos épreuves et de vos luttes, dans ce noviciat de Saint-Yon, devenu le second berceau de votre institut, vous jetterez un regard en arrière, et, mieux encore, un regard prophétique en avant, vous pourrez dire ces dernières paroles, résumé d'une carrière si tourmentée et si féconde : " J'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard."

Elle a été adorable, en effet, Mes Très Chers Frères, la conduite de Dieu à l'égard de Jean-Baptiste de la Salle ; et nous pouvons répéter ces paroles avec un profond sentiment d'admiration et de reconnaissance, nous qui, à un siècle et demi de là, voyons son œuvre répandue dans toutes les parties du monde. Suscité de Dieu au milieu d'une monarchie qui déjà penchait sur son déclin, à la veille des grands mouvements populaires qui allaient changer la face des choses, prévoyait-il, avec cette supériorité de lumières réservées aux saints, qu'il arriverait un temps où, contrairement à toutes les traditions du monde chrétien, on chercherait à séparer l'école de l'Eglise, où l'âme de l'enfant du peuple deviendrait le principal théâtre de la lutte entre le christianisme et l'athéisme, et où les destinées de la France se joueraient sur cette question, la plus redoutables de toutes ? Songeait-il, en vue d'éventualités si menaçantes, à créer une phalange de maîtres chrétiens pour faire face à des périls qui déjà s'annonçaient dans le lointain ? Je l'ignore ; mais ce que je ne crains pas de dire, c'est que si, comme je l'espère, malgré mes inquiétudes et mes appréhensions, nous traversons cette crise sans y laisser le moral du pays ; si les masses populaires échappent à une propagande d'impiété qu'aucune nation n'avait jamais connue ; si la liberté de l'enseignement chrétien parvient à combattre et à détruire des influences qui, sans elle, amèneraient la ruine des âmes ; si, en dépit de tous les efforts contraires, il se refait une France digne des grandeurs et des gloires de son passé, l'honneur et le mérite en reviendront, pour une large part, au B. Jean-Baptiste de La Salle.

Voilà pourquoi, avec ce sens profond des besoins du peuple chrétien, avec cette sagesse qui lui fait trouver pour chacun de ses actes l'heure opportune, l'Eglise a choisi le momant actuel pour placer sur

ses autels le vénérable fondateur de l'institut des frères des écoles chrétiennes. Dans un document à jamais célèbre, Pie IX avait hautement proclamé le droit de l'Eglise sur l'enseignement populaire, en face des novateurs de notre époque. Ce droit, son successeur Léon XIII vient de l'affirmer avec non moins de solennité en béatifiant l'homme de Dieu qui en avait fait au milieu de nous une application si féconde. A vous, mes frères, de mettre à profit ces graves leçons parties de la chaire apostolique ; à vous de comprendre que la religion constitue la base essentielle de l'éducation ; que, vouloir édifier quoi que ce soit en dehors de cette assise première, c'est bâtir sur le sable ; que rien ne se soutient, que tout chancelle dans l'âme humaine si l'éternelle vérité n'y est présente comme le fondement inébranlable de la connaissance, et la justice infinie comme la règle souveraine de nos actes. A vous de comprendre que si l'instruction peut servir à tout, elle ne suffit à rien ; qu'elle n'ajoute à la valeur morale des peuples, comme des individus, qu'autant qu'elle va de pair avec la dignité de la vie et des mœurs ; et que c'est peu de chose d'assouplir et de façonner l'esprit de l'homme si on ne lui met au cœur des croyances qui deviennent des vertus et si on ne lui apprend à gouverner sa vie pour la fin que Dieu lui a marquée. Aux familles et à l'Etat de comprendre que leur intérêt suprême est de former des générations fortes parce qu'elles seront vertueuses, et vertueuses parce qu'elles seront chrétiennes. Oui, des écoles chrétiennes, dirigées par des maîtres chrétiens, servant Dieu et la patrie sous la livrée du sacrifice, voilà ce qu'il faut à la France pour lui préparer un meilleur avenir. Que ce soit là, mes frères, la conclusion de ces belles fêtes où, en associant dans une gloire commune Reims et Jean-Baptiste de La Salle, nous avons voulu resserrer et fortifier les liens qui unissent dans une immortelle alliance l'Eglise et l'école !

LES ENFANTS ET LES MERES

APPRENDRE PAR CŒUR

Bébé lit couramment à peu près ; encore embarrassé par les points et les virgules et mêlant parfois les phrases dans un joli désordre que rétablit son esprit qui s'éveille et son petit jugement positif, et il faut commencer à apprendre par cœur. Difficile, la première leçon, et de faire comprendre au petit comment se gravent par les yeux, reproduites en sa mémoire en plaque photographique, ces lignes qu'il devra lire et relire pour réciter mot à mot.

Le voici, penché sur son livre, dans une jolie attitude d'oiseau qui boit, baissant la tête vers la source et la relevant avec un mouvement des lèvres pour laisser pénétrer la science nouvelle, et toujours ce mouvement abaissé et relevé jusqu'au moment où, sûr de lui et debout, l'enfant essaye de prouver qu'il sait sa leçon et commence à la réciter. S'il manque le premier mot, tout est perdu ; le premier mot, c'est le mot magique qui ouvre les autres ; aussi, malgré les méthodes qui veulent que l'enfant apprenne plus par son raisonnement que par la suite enchaînée des sons, je veux pour ces tout petits le *par cœur* méprisé, la mémoire de l'oiseau privé qui dégoise d'abord la chanson apprise. C'est pourquoi les vers sont si précieux aux premiers efforts

de l'étude auxquels tout l'être contribue ; l'oreille garde la mélodie et le gosier l'articulation des mots, et l'œil suit sur la page absente la longueur et la coupure des lignes. Le vers a la musique, la forme visible et l'attachante euphonie. Première initiation pour laquelle il faut toute patience et tout ménagement, et ne pas surcharger cette petite mémoire qui remplit à peine ses cases vides à la manière d'un rucher neuf où se mettent seulement les abeilles ; pas de presse ni de confusion, que chacun reconnaisse sa place avant de commencer son travail de rangement et de remplissage.

Et rien n'est curieux, la leçon finie et les jouets resaisis, comme le vol fugitif de mots nouveaux et d'idées simplement acquises qui traversent le petit cerveau de l'enfant : il les prononce et les articule. Tout en jouant, son esprit travaille et l'avance plus que les leçons. L'élan donné, le grain jeté, quel bon terrain plein de forces personnelles et de substantielles germinations qu'est une mémoire enfantine qui parfois oublie l'enseignement récent pour le replacer quelques jours après !

On donne à l'écolier qui commence à lire des alphabets découpés à chaque lettre avec lesquels il fait des mots, des phrases et qu'il brouille et rebrouille pour des combinaisons nouvelles.

C'est un peu le travail de sa mémoire, les premiers temps ; elle mêle les éléments et les reconstitue, tour à tour claire ou confuse et pouvant lire en elle-même ou se rendormant dans ses limbes d'ignorance ; et il est plus tard délicieux de voir la transformation des phrases et des faits passant par une petite bouche inexpérimentée, où tout se simplifie et se transforme, et l'Histoire Sainte légendaire traduite en langage familier, et la grammaire aride humanisée par les caresses de la Nursery ; c'est le signe intelligent.

L'enfant qui prend de son livre l'essentiel, mais lui abandonne sa forme vieillie ou professionnelle, celui-là fera pousser des fleurs dans sa maison, il apportera aux études un esprit personnel, moins souple, moins facile que d'autres, mais combien vite dégagé des idées courantes et des formes reçues !

Chose singulière et souvent remarquée, il faut traiter les mémoires rebelles par les leçons du soir ; la leçon apprise, à moitié sue, l'enfant la récitera demain matin sans faute, comme si le sommeil qui apaise et égalise laissait dans le cerveau se ranger librement ce qu'on y a mis à la dernière heure en dehors de toute préoccupation et de tout amusement. Mais il y a des moments où l'esprit lassé ou pas encore organisé se refuse à ce qu'on lui demande, où les yeux du petit quitte les pages pour tout ce qui luit ou passe, où lui-même semble privé de ressort et d'assimilation : rien ne peut forcer ces heures entêtées et fermées ; c'est alors que le livre jeté et repris et ses feuillets roulés aux doigts, grattés par des petits ongles désœuvrés, supporte l'ennui, l'impatience, la vengeance physique de l'école.

Je n'ai jamais pu retrouver sans attendrissement, mêlés dans la bibliothèque, aux autres lectures enfantines, les premiers livres classiques de mes enfants ; leurs couvertures fanées, les pages inégales ou recollées et les marges aux gros griffonnages. Je revois en même temps des petits doigts tachés, des yeux gros de larmes, l'indécision mêlée d'étonnement devant l'étude forcée, cette révolte si dure à vaincre et si sensible contre laquelle il n'y a pas de mots assez doux, d'enlacement assez tendre, de maître plus expert qu'une patiente mère, car enfin, c'est la révolte du petit sauvage avide de grand air, d'exercice, de toutes les manifestations physiques que veulent sa croissance et son développement contre la civilisation assise, repliée sur elle-même et condamnée au travail par l'accumulation derrière elle d'une humanité qu'il faut apprendre et surpasser.

Mme ALPHONSE DAUDET.

LA FABLE AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE

On lit des fables à tous les âges de la vie, et les mêmes fables ; et à chaque âge elles donnent tout le plaisir qu'on peut tirer d'un ouvrage de l'esprit, et un profit proportionné.

Dans l'enfance, ce n'est pas la morale de la fable qui frappe, ni le rapport du précepte à l'exemple ; mais on s'y intéresse aux propriétés des animaux et à la diversité des caractères. Les enfants y reconnaissent les mœurs du chien qu'ils caressent, du chat dont ils abusent, de la souris dont ils ont peur ; de toute la basse-cour, où ils se plaisent mieux qu'à l'école. Pour les animaux féroces, ils y retrouvent tout ce que leur mère leur en a dit, le loup dont on menace les méchants enfants, le renard qui rôde autour du poulailler, le lion dont on leur a vanté les mœurs clémentes. Ils s'amuse singulièrement des petits drames dans lesquels figurent ces personnages ; ils y prennent parti pour le faible contre le fort, pour le modeste contre le superbe, pour l'innocent contre le coupable. Ils en tirent ainsi une première idée de la justice. Les plus avisés, ceux devant lesquels on ne dit rien impunément, vont plus loin : ils savent saisir une première ressemblance entre les caractères des hommes et ceux des animaux ; et j'en sais qui ont cru voir telle de ces fables se jouer dans la maison paternelle.

L'esprit de comparaison se forme insensiblement dans leurs tendres intelligences. Ils apprennent par le livre à reconnaître leurs impressions, à se représenter leurs souvenirs. En voyant peint si au vif ce qu'ils ont senti, ils s'exercent à sentir vivement. Ils regardent mieux et avec plus d'intérêt. C'est là, pour cet âge, le profit proportionné dont j'ai parlé.

Les fables ne sont pas les livres des jeunes gens. Ils préfèrent les illustres séducteurs qui les trompent sur eux-mêmes et leur persuadent qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent, que leur force est sans bornes et leur vie inépuisable. Ils sont trop superbes pour goûter ce qu'enfants on leur a donné à lire. C'était une lecture de père de famille, dans le temps de conseils minutieux et réitérés, où le fabuliste était complice des réprimandes et le docteur de la morale de ménage. Mais

si dans cet orgueil de la vie il en est un qui, par désœuvrement ou par fatigue de quelque plaisir que son imagination avait grossi, ouvre le livre dédaigné, quelle n'est pas sa surprise, en se retrouvant parmi les animaux auxquels il s'était intéressé enfant, de reconnaître par sa propre réflexion, non plus sur la parole du maître ou du père, la ressemblance de leurs aventures avec la vie, et la vérité des leçons que le fabuliste en a tirées.

Le temps d'ivresse passé, quand chacun a trouvé enfin la mesure de sa taille en s'approchant d'un plus grand, de ses forces en luttant avec un plus fort, de son intelligence en voyant le prix remporté par un plus habile; quand la maladie, la fatigue lui ont appris qu'il n'y a qu'une mesure de vie; quand il est arrivé à se défier même de ses espérances, alors revient le fabuliste qui savait tout cela, et qui le lui dit, et qui le console, non par d'autres illusions, mais en lui montrant son mal au vrai, et tout ce qu'on peut ôter de points par la comparaison avec le mal d'autrui. Vieillards enfin, arrivés au terme " du long espoir et des vastes pensées ", le fabuliste nous aide à nous souvenir. Il nous remet notre vie sous nos yeux, laissant la peine dans le passé et nous réchauffant par les images du plaisir. Enfermés dans ce petit espace de jours précaires et comptés, quand la vie n'est plus que le dernier combat contre la mort, il nous en rappelle le commencement et nous en cache la fin. Tout nous y plaît : la morale, qui se confond avec notre propre expérience, de telle sorte que lire le fabuliste, c'est ranimer l'art, dont nous sommes touchés jusqu'à la fin de notre vie comme d'une vérité pure et immortelle; les mœurs et les caractères des animaux, auxquels nous prenons le même plaisir qu'étant enfants, soit ressouvenir des imperfections des hommes, soit l'effet de cette ressemblance justement remarquée entre la vieillesse et l'enfance. Il est peu de vieillards qui n'aient quelque animal familier; c'est quelquefois le dernier ami; celui-là du moins est connu. Il souffre nos humeurs et joue avec la même grâce pour le vieillard que pour l'enfant. Le maître du chien n'a ni âge, ni condition, ni fortune; le faible est pour le chien le seul puissant de ce monde; le vieillard *lui* est enfant aux fraîches couleurs; le pauvre *lui* est roi.

D. NISARD.

LE DRAPEAU

—Voyez-vous, disait souvent le vieux capitaine Fougerel, en frappant sur la table, vous ne savez pas, vous autres, ce que c'est que le drapeau. Il faut avoir été soldat; il faut avoir passé la frontière et marché sur des chemins qui ne sont plus ceux de la France; il faut avoir été éloigné du pays, sevré de toute parole de la langue qu'on a parlée depuis l'enfance; il faut s'être dit, pendant les journées d'étape et de fatigue, que tout ce qui reste de la patrie absente, c'est ce lambeau de soie aux trois couleurs françaises qui clapote là-bas, au centre du bataillon; il faut n'avoir eu, dans la fumée de la bataille, d'autre point de ralliement que ce morceau d'étoffe déchirée pour comprendre, pour sentir tout ce que contient dans ses plis cette chose sacrée qu'on appelle le drapeau. Le drapeau, mes pauvres amis, mais, sachez-le bien, c'est,

contenu dans un seul mot, rendu palpable dans un seul objet, tout ce qui fut, tout ce qui est de la vie de chacun de nous : le foyer où l'on naquit, le coin de terre où l'on grandit, le premier sourire d'enfant, le premier amour du jeune homme, la mère qui vous berce, le père qui gronde, les premiers ans, la première larme, les espoirs, les rêves, les chimères, les souvenirs ; c'est toutes ces joies à la fois, toutes enfermées dans un mot, dans un nom, le plus beau de tous, la patrie. Oui, je vous le dis, le drapeau, c'est tout cela, c'est l'honneur du régiment, ses gloires et ses titres flamboyant en lettres d'or sur ses couleurs fanées qui portent des noms de victoires ; c'est comme la conscience des braves gens qui marchent à la mort sous ses plis ; c'est le devoir dans ce qu'il a de plus sévère et de plus fier, représenté par ce qu'il a de plus grand : une idée flottant dans un étendard. Aussi bien, étonnez-vous qu'on l'aime, ce drapeau parfois en haillons, et qu'on se fasse pour lui trahir la poitrine ou broyer le crâne. Il semble que tous les cœurs du régiment tiennent à sa hampe par des fils invisibles. Le perdre, c'est la honte éternelle. Autant vaudrait souffleter à un ces milliers d'hommes que de leur arracher, d'un seul coup, leur drapeau. Non, non, cent fois non ! vous ne comprendrez jamais ce que peut souffrir un homme qui sait que son drapeau est demeuré, comme une partie intégrante du pays, aux mains de l'ennemi. C'est une idée fixe, qui dès lors le torture et le déchire. Le drapeau est là-bas ! ils l'ont pris, ils le gardent. Nuit et jour, il y songe, il en rêve, il en meurt parfois. Qu'est-ce qu'un drapeau ? Vous me direz : un symbole... et qu'importe qu'il figure, ici ou là, dans une revue ou une apothéose ? Symbole, soit ; mais tant que l'espèce humaine aura besoin de se rattacher à quelque croyance saine, mâle et vraie, il lui en faudra encore, de ces symboles dont la vue seule remue en nous, jusqu'au fond de l'être, tous les généreux sentiments, tout ce qui nous porte vers le dévouement, le sacrifice, l'abnégation et le devoir.

JULES CLARETIE.

LITTÉRATURE INTIME.

UNE LETTRE DE M. GUIZOT.

Sous le titre spécial de *Littérature intime*, nous publierons un certain nombre de lettres choisies. Nous donnons aujourd'hui un fragment d'une des lettres de M. Guizot.

M. Guizot connu, de bonne heure, les épreuves de la vie ; il avait rencontré à Paris une âme digne de la sienne, qu'il avait associée à son existence. On a raconté souvent comment il connut Mlle Pauline de Meulan et comment il s'en fit aimer ; après quelques années de mariage, elle lui fut enlevée. Voici en quels termes il en parlait dans une lettre où il offrait ses consolations d'ami à M. de Rémusat, qui venait de perdre sa mère :

“ Je puis, il est vrai, me passer de sympathie, comme on peut se passer de tout ; mais quand j'en retrouve un peu quelque ombre, je ne comprends plus comment on s'en passe. C'est un plaisir immense ! C'est toute autre chose qu'un plaisir, toute autre chose que ce qu'on

“ appelle le bonheur ; c'est le sentiment de la vie même ; à lui tout
“ seul l'homme ne se sent pas vivre ; il a besoin d'une âme au dehors,
“ pour sentir son âme, comme d'un miroir pour voir son visage. C'est
“ là le pouvoir de la sympathie, elle r et l'homme en présence et en
“ possession de sa vie intérieure ; elle le fait jouir de tout ce qui se
“ passe en lui, de ce qu'il sent, de ce qu'il pense, de ce qu'il dit, des
“ impressions les plus fugitives comme les plus profondes, de tout son
“ être enfin, qui, sans ce reflet et s'il ne se contemple et se complète
“ dans un autre, se demeure presque inconnu, et ne s'aperçoit souvent
“ que comme un fardeau.

“ C'est pourquoi, quand la sympathie a été complète et manque
“ tout à coup la souffrance est si vive..... Je ne suis pas frappé comme
“ vous de la nécessité de ne point aspirer à un tel bonheur, de n'en pas
“ trop nourrir chèrement l'espérance, je l'ai possédé aussi entier, aussi
“ parfait, j'en suis sûr, qu'il peut exister en ce monde : je l'ai perdu, et
“ autant il remplissait toutes les heures de ma vie, autant aujourd'hui
“ le vide en pèse sur toutes mes heures. Mais pour rien au monde je
“ ne voudrais n'avoir pas eu, dans ma première jeunesse, la romanes-
“ que ambition qui me l'a fait peut-être obtenir, et certainement sentir
“ dans toute son étendue... Croyez-moi, ce n'est pas dans des retran-
“ chements d'ambition, d'espérance, de bonheur, qu'il faut chercher la
“ force ; l'âme ne gagne rien à se réduire ; là, comme ailleurs, il faut
“ accroître sa fortune plutôt que de diminuer sa dépense... Il faut que
“ l'ambition se porte sur toutes choses ; elle ne peut être, en fait de
“ bonheur, ni trop haute, ni trop passionnée ; elle peut être trop exclu-
“ sive et trop partielle ; on peut n'avoir pas estimé assez, assez recher-
“ ché autre chose que le bonheur ; et les choses se vengent de n'avoir
“ pas été évaluées à bon prix, ni recherchées comme elles le méritaient.
“ Quand on a besoin d'elles ensuite, elles ne se laissent pas saisir.
“ Patience pourtant ; soyez sûr qu'il y a moyen de sortir de votre abat-
“ tement.”

L'IDEAL DANS L'ART

A CHARLES GOUNOD

I.

*Je travaille d'après une certaine
idée que j'ai dans l'esprit....
Je m'efforce de la réaliser.*

(Lettre de Raphaël.)

*Où Raphaël prit-il cette grâce divine,
Cet adorable charme animant ses tableaux,
Ces poses, ces regards et ces contours si beaux,
Ce coloris si frais, cette touche si fine ?*

*On conte qu'il aima la jeune Fornarine,
Que sa brillante image inspira ses travaux,
Et qu'en ses œuvres, comme en de limpides eaux,
Se mire la beauté de la Transtévérine.*

*Mais non : son vrai modèle est immatériel,
Et se révèle à nous dans ses vierges du ciel ;
C'est une vision, une sublime idée :*

*Il la sent vivre en lui rayonnante—il l'a dit.—
Dans tout ce qu'il a fait l'idéal resplendit ;
Son âme monte aux cieux, par l'idéal guidée.*

II.

*Je ne crois pas avoir composé
cet air. Pendant mon sommeil, il me sembla une nuit
que des voix célestes chantaient dans mon rêve, et je
n'ai eu qu'à écrire sous leur dictée.*

(Lettre de Gounod.)

*Vous avez fait aussi, Gounod, ce noble aveu,
O vous, le Raphaël des saintes harmonies,
O vous, pour qui des chœurs d'invisibles génies,
Modulent des accords dans le vaste éther bleu ;*

*Sous où vibrent l'amour et ses transports de feu,
Sa foi et ses espoirs, ses douleurs infinies,
Hymnes où, déployant l'aile des symphonies,
La foi nous porte émus jusqu'au trône de Dieu.*

*Dans un rêve, une nuit, vous goûtiez solitaire
La paix qui règne en haut et descend sur la terre ;
Vous ouïtes des voix qui chantaient quand tout dort.*

*Vous écoutiez, ravi. Puis, au sortir du songe,
Comme un écho d'un bord à l'autre se prolonge,
Votre doux chant jaillit, ô maître à l'archet d'or.*

Aimé Camp.

HISTOIRE NATURELLE

LE CAMPHRIER

La connaissance du camphre nous vient des Arabes, qui le nomment *caphur* ou *camphur* ; les Grecs de Constantinople en ont fait *camphora*, d'où dérive le nom français. Cette substance se récolte en divers pays et elle est le produit de plantes diverses. Mais c'est la Chine et le Japon qui en fournissent la plus notable partie, et c'est le *laurus camphora*, ou camphrier, qui la secrète.

Le camphrier est un arbre qui atteint 10 à 15 mètres de hauteur. à tronc lisse, à branches étalées, vertes quand elles sont jeunes, glabres, chargées de feuilles alternes, persistantes, à pétiole grêle et flexible, à limbe ovale, d'un vert pâle et luisant en dessus, blanchâtre en dessous.

Les fleurs sont petites, d'un blanc jaunâtre, peu nombreuses, échelonnées sur un axe commun. Le fruit est ovoïde, lisse, ordinairement pourpre ou violacé.

Son bois est blanc, odorant, à tissu lâche, présentant des ondes roussâtres.

Comme nous le disions plus haut, c'est un arbre de la Chine et du Japon, mais il a été transporté dans tous les pays chauds et tempérés du globe : il prospère même dans l'Italie méridionale, et à Florence, il forme des forêts sur les coteaux, à une altitude de 600 à 800 mètres.

Le camphrier est connu en Europe depuis la seconde moitié du dix-septième siècle. Vers 1679, Guillaume, médecin de l'empereur du Japon, en fit passer un rameau desséché sans fleurs ni fruits, à Jacques Rhyne Rheynius, qui le fit graver dans ses centurées. En 1780, un jeune pied vivant, envoyé à J. Commelyn, fut cultivé dans le jardin botanique d'Amsterdam. C'est le premier qu'on ait vu en Europe, où il fleurit rarement. Le premier exemple de la floraison du camphrier dans nos climats a été remarqué dans la marche de Brandebourg, en 1799. Le jardin des Plantes de Paris en offrit un autre en 1805.

Pour obtenir le camphre, les Japonais et les Chinois coupent et fendent le bois des tiges et des racines en petits morceaux, qu'ils placent dans un filet, suspendu à l'intérieur d'un alambic dont la cucurbite est en fer et le chapiteau en terre cuite. Ils y versent de l'eau et replacent le chapiteau après l'avoir garni de chaumes de riz sur lequel le camphre vient se condenser. Le camphre brut obtenu par ce procédé est formé de petits grains agglomérés, enduits d'une matière brune et huileuse ; c'est dans cet état qu'il est expédié en Europe, où on le raffine, en le faisant distiller avec 0.02 de son poids de chaux vive, dans des fioles à fond plat, où il prend cette forme de pains hémisphériques sous laquelle on le rencontre ordinairement.

Dans le commerce, on distingue deux sortes de camphre ordinaire : celui du Japon, ou camphre danois, et celui de Formose, ou camphre chinois. Le camphre brut est exporté de Formose, du port de Jamsui, en quantités considérables [environ 700.000 kilogrammes par année.] L'exportation par le port de Jakon est très peu importante. Au Japon, l'exportation atteint plus de 500.000 kilogrammes.

Le camphre raffiné est, comme on le sait, un corps solide blanc, translucide, d'un goût et d'une odeur caractéristiques. Sa densité est de 0.995 à 0.996. On peut le réduire en poudre assez facilement, en le broyant avec quelques gouttes d'alcool, bien qu'il soit tendre et flexible. Il fond à 175° et bout à 209° ; il est très peu soluble dans l'eau, très soluble, au contraire, dans l'éther et l'alcool. Il brûle avec une flamme fuligineuse, sans laisser de résidu.

Si l'on gratte un morceau de camphre avec un instrument tranchant au-dessus d'un vase contenant de l'eau, dont la surface n'est salie par aucun corps, on observe un phénomène curieux ; les particules de camphre, dès qu'elles viennent à toucher l'eau, se mettent en mouvement et tournent rapidement sur elles mêmes. Ce mouvement

giratoire paraît dû à l'évaporation inégale du camphre sur les différents points de la périphérie.

Le camphre est, en effet, extrêmement volatil, et c'est à cette propriété qu'il doit l'énergie de sa vertu antiseptique : il produit autour des corps qu'il doit protéger une sorte d'atmosphère odorante qui fait périr les micro-organismes.

On le falsifie parfois avec du *camphre artificiel*, que l'on obtient en faisant circuler un courant d'acide chlorhydrique gazeux dans de l'huile essentielle de térébenthine placée dans un mélange réfrigérant. La fraude peut se connaître en faisant passer le camphre en vapeur à travers un tube de porcelaine chauffé au rouge ; cette vapeur est décomposée et, en cas de fraude, donne naissance à de l'acide chlorhydrique qui, recueilli dans l'eau, se reconnaît au précipité blanc floconneux qu'il produit, dans une solution de nitrate d'argent.

Outre le camphre du *laurus camphora*, on trouve dans le commerce du camphre provenant de divers arbres de Sumatra et surtout de Bornéo. On a aussi retiré du camphre d'un grand nombre d'autres plantes et notamment de différentes labiées.

L'introduction du camphre dans la thérapeutique a été l'objet de longues discussions entre des hommes également distingués. On sait que Raspail le préconisait comme le moyen de guérir la plupart des maladies ; les médecins n'ont pas adopté ces idées. Mais la solution du camphre dans l'alcool, l'*eau-de-vie camphrée*, reste un des remèdes dont les familles sont toujours munies. S'il n'a pas les propriétés merveilleuses qu'ont voulu lui prêter certaines écoles, le camphre n'en est pas moins un calmant et un antiseptique précieux, et l'on peut considérer le *laurus camphora* comme un des végétaux que la Providence fait croître avec une bienveillance particulière en faveur de l'homme.

[Cosmos.]

HYGIENE

La dyspepsie des gens d'esprit.

En épigraphe de sa *Physiologie du goût*, Brillat-Savarin inscrivait cet aphorisme, devenu célèbre :

Les animaux paissent,
L'homme mange,
L'homme d'esprit seul sait manger.

Ce qui était peut-être vrai au commencement du siècle ne l'est sûrement pas aujourd'hui. La plupart des hommes d'esprit ne savent pas manger. L'activité fiévreuse de la vie moderne amène beaucoup de gens à abrégier la durée des repas ; en particulier, le déjeuner s'expédie hâtivement et cette pratique est une cause de dyspepsie dont on ne saurait s'exagérer la fréquence.

Encore si, restant peu de temps à table, nous imitions les Japonais chez qui la politesse interdit absolument de parler pendant les repas.

Quand un plat leur paraît bon, ils en expriment leur satisfaction par des gestes gracieux adressés au maître de la maison. Ils croiraient leur faire injure en ouvrant la bouche pour autre chose que pour manger.

Assistez au déjeuner d'un avoué : il vient d'expédier son dernier client à l'heure où il devrait partir pour le Palais. Il faut bien mettre les bouchées doubles ; sous peine d'être en retard, et pour *faire couler* les gros morceaux qu'il avale comp sur coup, il s'ingurgite de grands verres d'eau rougie et, sans prendre le temps de souffler, il monte en voiture pour ne pas manquer à l'appel.

Regardez notre Parisien dîner en ville. La politesse française lui défend de se taire, comme au Japon ; elle lui interdit aussi de parler avec la bouche pleine d'aliments. Par surcroît de malheur, la galanterie française commande de servir les dames en premier, si bien que ses deux voisines ont fini de manger au moment où son tour arrive ; à moins d'être un malappris, il doit, pour leur répondre, avaler les morceaux tout ronds, et c'est là le principal motif pour lequel tant de gens supportent si mal les grands dîners qu'ils digèreraient parfaitement si l'on servait à la ronde.

N'exagérons rien. Il existe des estomacs privilégiés qui résistent quand même. Mais il en existe beaucoup pour lesquels les aliments imparfaitement broyés sont un vrai poison.

Le *dyspeptique sans le savoir* constitue une variété extrêmement fréquente ; il est rare que les dyspeptiques souffrent de l'estomac ; vous les entendrez même dire qu'ils ont un estomac excellent. Ils me rappellent la vieille fable de Ménénus Agrippa : c'est tout l'organisme qui souffre quand l'estomac est maltraité.

Une calvitie précoce, quelques boutons d'acné sur la figure, un peu de dyspnée en montant les escaliers, une bouffée de chaleur aux joues un quart d'heure après le déjeuner, un violent besoin de fumer après les repas, une légère somnolence, bientôt surmontée, vers dix heures du soir, peu d'appétit au travail pendant les heures qui suivent le réveil ; il suffit d'une partie de ces symptômes pour vous signaler un candidat à la dilatation de l'estomac et à la goutte. Suivant la savante énumération de Molière, faite évidemment sous la dictée de Renaudot, il tombera dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lienterie..., et il faut ajouter souvent le cercle vicieux de l'obésité, les affections uriques du foie ou des reins, etc.

Nous sommes encore bien loin de l'époque où le public saura qu'il *vaut mieux prévenir que guérir*. Ce précepte fondamental de l'hygiène sera sans doute en honneur au *xxe* siècle. En attendant, les surchauffés de la vie parisienne recourent aux vacances, aux eaux minérales, aux laxatifs, à la diète lactée pour tâcher d'améliorer leur état. Ils veulent *faire quelque chose pour la santé* pendant un ou deux mois par an : mieux ne vaudrait rien *faire contre la santé toute l'année*.

Il est extrêmement difficile d'enseigner à nos gens à manger hygiéniquement. Vous les décideriez aisément à prendre des médicaments : on a toujours le temps d'avalier une pilule ; vous les décideriez

plus malaisément à mâcher convenablement. Bien des gens qui trouveront le temps d'aller faire une saison de Vichy vous diront qu'il leur est impossible de consacrer cinq minutes de plus, tous les jours, à leur déjeuner. Et cependant, ces quelques minutes par jour sont regagnées avec usure par la suppression de bon nombre de maladies qui viennent arrêter l'homme au milieu de ces occupations. J'ai vu dans ma clientèle bien des dyspeptiques s'affranchir de douleurs goutteuses ou rhumatismales et voir disparaître complètement des insomnies rebelles, par la simple observation des règles que je vais tracer.

Pour mâcher convenablement la viande, car c'est là le point essentiel, il faut commencer par s'habituer à ne jamais mêler, dans la même bouchée, le pain et la viande. Prenez une petite bouchée, mâchez-la une trentaine de fois, sucez et avalez la partie réduite en bouillie, et continuez à mâcher le résidu. Vous vous apercevrez bientôt que le bœuf et le mouton rôtis ou grillés demandent une trituration plus prolongée que les viandes blanches ou braisées ; vous verrez que le poisson est bien plus aisément mâché que la viande, et vous comprendrez alors pourquoi certains dyspeptiques se trouvent bien de restreindre leur alimentation au poisson, aux œufs, et au laitage : bien souvent, la diète lactée n'a d'autre utilité que de fournir un aliment parfaitement divisé.

La mastication minutieuse a pour effet imprévu qu'on se rassasie avec une quantité d'aliments beaucoup moindre ; sous la pression de l'ennui, celui qui mâche comme il faut cesse bientôt d'être gros mangeur ; il lui devient facile de suivre une seconde règle, fort importante aussi, qui est de boire modérément en mangeant : deux verres, à chaque repas, peuvent parfaitement suffire à un homme qui en buvait quatre lorsqu'il avalait les morceaux tout ronds. Le besoin de fumer devient aussi beaucoup moins impérieux.

Sous l'influence de la mastication obstinée et de la modération dans la quantité de liquide absorbée en mangeant, certains obèses dyspeptiques diminuent de poids avec une étonnante rapidité et bien des dilatations de l'estomac finissent par guérir sans qu'il soit besoin de recourir aux rigueurs de la diète sèche du professeur Bouchard.

L'eau rougie, notre boisson nationale, est une cause de dyspepsie extrêmement fréquente et non moins fréquemment méconnue. Nombre de gens se porteraient à merveille s'ils se mettaient à l'eau claire, cette boisson favorite des centenaires. L'esprit reste confondu quand on voit trois peuples voisins boire, en mangeant, l'un de l'eau rougie, l'autre de la bière, le troisième du thé. Au lieu de choisir leur boisson habituelle d'après le lieu de leur naissance, les hommes ne feraient-ils pas mieux de se régler d'après leur tempérament individuel ? J'en connais qui se sont aperçus à cinquante ans que, pour eux, le vin, même dilué dans beaucoup d'eau, est absolument nuisible et qui ont vu cesser leurs incommodités comme par enchantement, et se mettant à l'eau, au thé ou au cidre : le professeur Sée compte à son actif beaucoup de succès dus à cette pratique.

Pour terminer, je voudrais dire un mot du sel, cette panacée des arthritiques.

J'avais cru pendant bien des années que si l'on met des salières sur les tables, c'est uniquement pour qu'on puisse en ajouter dans les œufs à la coque, que la cuisinière ne peut pas saler d'avance. Grande erreur ! La sagesse des nations a découvert qu'il y a des gens pour lesquels une grande quantité de sel est nécessaire, et qu'il en est d'autres qui deviendraient malades s'ils mangeaient très salé. La salière est là pour permettre à chacun de saler au degré voulu. Bien des gens sont conduits, par leur instinct, à saler dans la proportion qui leur convient ; mais il en est d'autres, les gens dont je pariais en commençant, qui traitent la nourriture par le mépris, et pour qui le charme de la conversation constitue tout l'attrait du repas : il ne leur est jamais venu à l'idée de recourir à la salière.

Le sel agit-il pour fournir de l'acide au suc gastrique ? Exerce-t-il un action antiseptique dans le tube digestif ? Je l'ignore. En tout cas il possède un pouvoir laxatif très appréciable, et sous son influence, ceux qui vont en boire à Wiesbade voient souvent se régulariser leurs fonctions intestinales à un degré tout à fait surprenant. Aussi bien et mieux qu'on prend *Vichy chez soi*, rien n'est plus simple que de prendre, dans la salière, *Wiesbade chez soi*. On peut compléter cette cure en répartissant sur l'année les trente bains chauds qu'on va prendre dans cette station. Le bain à 40 degrés est un vrai bienfait pour les arthritiques : plus il est chaud, salé ou non, mieux il agit en provoquant une forte sudation, et aussi moins il expose aux refroidissements, quand on en sort.

Je ne prétends pas avoir épuisé le vaste sujet de la dyspepsie des arthritiques. Mais sans nier l'utilité des cures thermales, des promenades matinales, des frictions sèches et de la gymnastique, je crois devoir leur prescrire d'abord et avant tout la mastication minutieuse de la viande, puis la limitation modérée de la boisson, l'usage du sel, qui n'augmente en aucune façon leur soif et enfin, dans certains cas, la suppression absolue du vin. Je crois que ceux qui suivent ces conseils peuvent impunément dîner en ville, tandis que les grands dîners, où l'on viole généralement toutes ces règles, sont absolument funestes pour un grand nombre d'habitants des villes.

JALVA.

Le Sommeil de Bébé.

Au cours d'une récente causerie sur *Les habitudes*, publiée dans *Le Petit Journal de la Santé*, le Dr. Brémond fait les remarques suivantes au sujet du sommeil des enfants :

Je n'aime pas que l'on berce les enfants pour les endormir. Je suis l'adversaire de cette pratique—chantée par les poètes célibataires—d'abord parce que le berçage trop rapide est dangereux et provoque de nombreuses maladies ; je repousse le berçage par cette autre raison que les marmots, bercés une fois, veulent être bercés toujours et ne s'endorment plus qu'au roulis de leur couche.

J'ai dit ailleurs, et je répète ici, combien je trouve inutiles les précautions minutieuses que l'on prend, lorsque S. M. Bébé va s'endormir.

Le silence le plus profond, le mutisme le plus complet sont imposés, par certaines mères, à toutes les personnes de la maison, quand vient l'heure de coucher l'enfant ; ce mutisme et ce silence doivent continuer, tant que l'enfant n'a pas fini son somme.

Ne tombez pas dans ce travers, mesdames, ne faites pas prendre à vos fils la *mauvaise habitude* de ne s'endormir qu'au milieu du silence, donnez-leur la *bonne habitude* de n'exiger que cette condition pour commencer leur somme : avoir sommeil.

Toute autre circonstance exigée est inutile ou dangereuse, parce que le sommeil manque, le jour ou cette circonstance vient à manquer. Si vous en doutez, interrogez votre meunier, il vous dira qu'il se réveille quand il cesse d'entendre le bruit de son moulin.

* * *

Faut-il une veilleuse, la nuit, dans la chambre des petits-enfants ? Si je n'envisageais que la question de commodité et de sentiment, je répondrais oui sans hésiter. En me plaçant au point de vue de l'hygiène pure, je suis tenté de dire non.

Voici, mesdames et chères mamans, la raison de mon indécision. Je sais, d'une part, combien il est agréable et doux de pouvoir, au premier appel de Bébé ou au moindre mouvement, voler vers le berceau, sans perdre du temps à chercher et frotter une allumette ; mais, d'autre part, je sais encore que la veilleuse plait beaucoup aux enfants et que ceux qui s'y habituent ne peuvent plus s'en passer. A propos de la lumière, je dis donc comme à propos du silence : ni jamais, ni toujours. Habituez d'abord les enfants à s'endormir indifféremment dans l'obscurité ou dans la clarté, vous serez libres, ensuite, de faire emplette d'une lampe nocturne.

Si cette emplette n'est pas faite, permettez-moi de vous donner un conseil : achetez une veilleuse à lumière très pâle, plutôt qu'une veilleuse à feu éclatant, et parmi les appareils que le marchand vous offrira, choisissez de préférence celui qui ressemblera le plus à une lanterne sourde, munie d'une très petite ouverture ; avec ce modèle de veilleuse vous aurez toujours de la lumière sous la main et il vous sera loisible de la laisser voir ou de dissimuler sa présence à l'enfant.

Avec les veilleuses ordinaires on est exposé à des inconvénients divers dont voici un exemple,

Un de mes parents a une petite fille de cinq ans adorable, à laquelle on ne connaissait, chez papa, aucune mauvaise habitude. On l'a conduite chez sa marraine, et, là, l'habitude mauvaise s'est montrée. Depuis sa naissance, l'enfant couchait dans une chambre éclairée toute la nuit ; dans le nouveau domicile la bougie a été éteinte avant l'heure du sommeil ; il a fallu la rallumer pour que la petite fille s'endormit. Pendant la nuit, elle s'est réveillée et s'est mise à pleurer en criant : "Je n'y vois pas clair." Ses plaintes et sa frayeur n'ont cessé que quand la marraine a eu, de rechef, rallumé la bougie.

Ainsi, voilà donc une enfant, intelligente parmi les plus intelligentes, qui risque de rester peureuse la nuit ou même de contracter l'affection appelée *héméralopie* simplement parce qu'on a laissé prendre à un de ses sens une habitude mauvaise.

Dr. FELIX BREMOND.

L'abus du Thé.

On connaît les relations entre l'abus du thé et les troubles du système nerveux. On peut les résumer brièvement : 1° l'empoisonnement chronique par le thé produit un état d'irritabilité exagérée du système nerveux et indirectement en provoquant des désordres de la digestion.

2° Le système nerveux, par l'usage modéré mais prolongé du thé, devient plus impressionnable aux influences extérieures, ce qui favorise la production des névroses fonctionnelles ou les entretient.

3° Le thé ne saurait provoquer des lésions fonctionnelles du système nerveux, mais il aggrave probablement les symptômes lorsque ces lésions existent.

4° Il n'est pas prouvé que le thé, à lui seul, puisse occasionner des névroses fonctionnelles sérieuses chez des personnes non prédisposées. Mais il constitue un facteur important dans la production des névralgies, de l'hystérie et autres affections de ce genre.

5° Lorsque le thé est pris habituellement à dose très élevée, les symptômes dyspeptiques surviennent avant que le système nerveux ait subi un dommage irréparable.

Dans la migraine et peut-être dans d'autres névroses fonctionnelles, le système nerveux a probablement besoin d'une légère stimulation que le thé procure plus facilement que d'autres substances également accessibles au public, c'est pour ce motif que les migraineux sont si fréquemment buveurs de thé.

OCT. SULLY.

BIBLIOGRAPHIE

Religion

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE, par Mgr V. Postel. Un volume grand in-8° 480 pages, illustré de plus de cent gravures. Prix : broché, 5 fr.; sous couverture parchemin, 6 fr.; sous cartonnage papier cuir, 6 fr.; sous reliure percaline, tranche dorée, 7 fr. Société de Saint-Augustin, Bruges [Belgique]

Ce livre qui nous revient richement paré n'est pas un inconnu pour le public, et cette première édition illustrée est en réalité la septième : voilà qui suffirait à son éloge, car un ouvrage de ce genre qui ne sollicite la vogue par aucune atténuation de principes, par aucune compromission, n'a de succès qu'autant qu'il le mérite.

Nous pourrions ajouter cependant que cette *Histoire de l'Eglise* va devenir classique dans les écoles de Rome, pour lesquelles une édition italienne est en préparation.

Mais il y a mieux : les Frères de la Doctrine chrétienne, ces éducateurs par excellence, qui entendent et qui pratiquent si bien, comme une annexe de leur principale mission auprès de l'enfance, l'apostolat par le livre de prix dans les familles de leurs élèves, les Frères ont adopté, pour leurs distributions de l'année courante, ce superbe volume, illustré sur leur désir et d'après leurs indications. Ils savent qu'on lit volontiers au foyer le volume que l'enfant y rapporte comme récompense de son travail. Or, y a-t-il un livre plus utile qu'une histoire sincère de l'Eglise ? Dans le peuple, on ne connaît guère l'histoire de l'Eglise que par les calomnies et les préjugés amoncelés contre elle ; dans les classes plus élevées, on n'a généralement étudié de cette histoire que ses points de contact avec l'histoire profane, et l'on ne se doute pas de l'admirable unité, de l'extrême variété, du très vif intérêt qu'elle présente.

L'*Histoire de l'Eglise* de Mgr Postel, qui va de saint Pierre à Léon XIII, convient également à ceux qui ignorent et à ceux qui savent mal. Sans doute, elle ne dit pas tout ; on n'enferme pas dix-huit siècles en 500 pages, sans négliger bien des choses ; mais elle dit l'essentiel : elle a surtout une grande qualité, c'est qu'elle se fait lire. L'auteur n'a pas voulu écrire ni infliger à ses lecteurs un résumé, chose toujours sèche et partant ennuyeuse, il ne professe ni ne discute, il raconte : ses chapitres sont des récits.

Ce qui donne à la septième édition une valeur nouvelle et en fait un vrai livre *de prix*, au double sens du mot, c'est son *illustration*. Une centaine de gravures, choisies avec autant d'intelligence que de goût et finement exécutées, sont jetées dans le texte, et il n'en est pas une qui ne mérite d'arrêter les yeux. Ce ne sont pas, en effet, de ces compositions de fantaisie destinées à *illustrer* tel ou tel fait, selon le caprice d'un dessinateur : ce sont des reproductions de portraits, d'estampes ou de monuments contemporains des faits rapportés. Celles qui ne retiennent pas l'attention au point de vue documentaire, la sollicitent au point de vue artistique : elles représentent des tableaux historiques signés de noms célèbres.

Il ne manque donc rien à ce livre de ce qu'il faut pour instruire et plaire : *omne tulit punctum*.

Droit.

LE CODE CIVIL COMMENTÉ A L'USAGE DU CLERGÉ, dans ses rapports avec la théologie morale, le Droit canon et l'Economie politique par M. le Chanoine Allègre, docteur en théologie et en droit canon. 4 volumes in-8. Prix 24 fr. Delhomme & Briguet, 13 Rue de L'Abbaye, Paris.

Il importe que l'étude du Code civil devienne plus familière au clergé, qu'elle lui soit facilitée et simplifiée. Tel est le but que s'est proposé, et que nous paraît avoir atteint M. le chanoine Allègre, ancien

avocat, docteur en théologie et en droit canon. On verra qu'à chacun des articles qui ont besoin d'être commentés, il a joint une explication claire et concise; chaque fois qu'il en est besoin, il a rapproché du commentaire les questions de discipline ecclésiastique et les cas de conscience. Nous savons d'ailleurs que, pour l'accomplissement de sa lourde tâche, les encouragements de l'épiscopat ne lui ont pas manqué.

Cette œuvre, spécialement destinée au clergé, ne sera pas moins utile à ceux des magistrats chrétiens que l'épuration a oublié d'arracher à leurs sièges, aux avocats, aux officiers ministériels chrétiens qui ont souci de leurs âmes. Ceux-là, la théologie morale, dans ses rapports et aussi dans ses divergences avec le droit civil, ne peut les trouver indifférents.

Ils liront avec un intérêt tout particulier les pages consacrées à la loi néfaste et criminelle qui a rétabli le divorce. Ils assisteront, non moins attentifs, aux si vives et si ardentes controverses auxquelles ont pris part nos plus éminents théologiens, et dont l'objet est d'éclairer les consciences de ceux qui sont appelés à instruire, à plaider, et à juger les procédures de divorce.

Aux ministres du culte, comme à tous ceux qui collaborent, à un titre quelconque, à l'œuvre de la justice, nous nous permettons de recommander la lecture de l'ouvrage édité par la maison Delhomme et Briguet de Paris. Aux uns, il montrera notre Code civil, tout imparfait et tout défectueux qu'il soit, sous des couleurs moins sombres que celles sous lesquelles ils avaient pu, de loin, l'entrevoir. Aux autres, il fera apparaître dans tout son éclat la divine sagesse de l'Eglise.

EUG. BLAIN DES CORMIERS.

Docteur en théologie et en droit canon, ancien avocat, M. le chanoine Allègre avait une compétence exceptionnelle pour entreprendre ce travail. Il a rempli son programme au delà de toute attente. Le livre, en effet, donne plus qu'il ne promet. Ce n'est pas ici, comme semble l'indiquer le titre, un simple commentaire sans appareil scientifique; mais au début de chaque titre, sous le nom de Préliminaires, on trouve des précis de droit naturel et d'histoire du droit qui constituent la partie vraiment originale de l'ouvrage; elle mérite des éloges tant au point de vue de l'élévation philosophique des pensées que de la science juridique qui y est contenue soit en droit romain et en droit coutumier, soit moderne. Des notions de législation comparées des différentes nations de l'Europe donne un grand intérêt à cette partie.

En somme, le plan de l'ouvrage est vaste et bien charpenté: l'auteur paraît maître de son sujet, il le traite largement.

Ce livre, disons-le en finissant, honore le clergé, chez qui se trouve le goût pour des études aussi sérieuses. Nous souhaiterions qu'il se répande. Bien des préjugés tomberaient soit contre l'Eglise, soit contre la loi française.—*Gazette des Tribunaux.*

Dans l'avant propos, l'auteur expose le but qu'il s'est proposé. Il rappelle que Mgr Gousset a entrepris, il y a un demi siècle, d'initier le

clergé à la connaissance du code civil, parce qu'il avait reconnu la nécessité de cette connaissance, au moins sommaire, pour l'exercice du saint ministère et des fonctions pastorales.

Le but de Mgr Gousset est aussi celui de M. le chanoine Allègre. S'il a refait l'œuvre de ce prélat, c'est, il nous le dit, qu'il a voulu la mettre au courant de la législation.

Les questions de conscience elles-mêmes sont traitées ordinairement plus à fond que dans Mgr Gousset, dont il cite souvent la doctrine et qu'il combat parfois. Au témoignage de son prédécesseur, il ajoute l'opinion des plus célèbres théologiens. Les auteurs récents y sont représentés par Lehmkuhl, Waffelaert, Granclaude, de Augustinis, Palmieri, Sabetti, Bucceroni, Ballerini, Dumas, Aertuys, Haine, etc., etc.

Nulle part Mgr Gousset ne donnait de notions historiques sur les législations antérieures au code de 1804, ni de vue d'ensemble sur les divers titres ce code ; voilà encore une lacune que l'abbé Allègre a comblée : il présente, en effet, au lecteur, un exposé synthétique de la matière traitée dans chaque titre du code, et il indique non seulement la législation actuelle, mais aussi son historique à partir de sa source la plus ancienne, le droit romain. A ces développements il ajoute pour divers titre du code des notions de droit canonique, de théologie dogmatique et d'économie politique, et pour tous l'indication des réformes qui devraient être apportées au code civil, spécialement au point de vue catholique.

L'auteur n'indique que son titre de docteur en théologie et en droit canonique ; il aurait pu y ajouter celui d'ancien avocat, qui établit sa compétence à traiter le sujet.

Dans une première partie des préliminaires de chaque titre, M. Allègre pose le problème législatif qui résout ce titre, tel qu'il se pose à tout législateur qui aurait à régler la même matière. Quelles règles formule le droit naturel ? Quels inconvénients fallait-il éviter ? Quels avantages y avait-il à rechercher ? Voilà l'objet de cette première partie intitulée : Idées générales.

Pour les titres les plus importants du Code, et surtout pour ceux qui touchent de plus près à la morale, comme le mariage, le divorce, la puissance paternelle, la propriété, les successions, les donations, la prescription, les notions de droit naturel par lesquelles débute ces " idées générales " exposent avec une rare précision les grandes lignes de cette science fondamentale, trop peu étudiée de nos jours.

Après avoir ainsi posé la question dans une première partie, l'auteur examine comment elle a été résolue dans le passé. Ce qu'a été le droit positif sur la matière dans les deux législations d'où est sorti le Code, tel est le sujet des deux chapitres qui suivent : " Droit romain " et " ancien droit français. "

En outre, sous la rubrique " Conclusion ", M. Allègre indique les réformes demandées sur chaque titre du code. On y trouvera, ce que ne contient aucun ouvrage de droit, tous les projets de loi récents relatifs au droit privé et l'état des travaux législatifs. Les plus importants,

comme celui qui concerne le régime des aliénés, sont examinés en détail. L'auteur y ajoute l'exposé des réformes sollicitées par les juriconsultes et surtout les desiderata des catholiques ; il a exposé comment sur divers points, et spécialement relativement à la puissance paternelle, les lois de l'Eglise peuvent se trouver en conflit avec le Code. Enfin, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, il a reproduit les conclusions et les vœux des Congrès catholiques de juriconsultes.

A la fin de chaque volume, un index des matières ecclésiastiques permet au lecteur de retrouver facilement tous ces points, aussi bien que les passages où est signalée l'influence de l'Eglise, et les questions de conscience.

M. Allègre ne s'est pas contenté d'exposer ainsi ce que le droit a été, ce qu'il est, et ce qu'il devrait être. L'économie politique qui, depuis plusieurs années, a pris place dans l'enseignement des Facultés de droit, a été aussi étudiée par lui dans ses relations avec divers titres du Code. Ainsi, à propos du mariage, il examine la question de la population, et à propos de la puissance paternelle, la famille au point de vue économique ; dans le second volume, le régime des successions et les articles 910 et 967, sur les donations et legs aux établissements de mainmorte, sont étudiés avec une sûreté de doctrine qui fait honneur à la science économique de l'auteur, non moins qu'à ses connaissances de juriconsulte.

En somme, le plan est vaste et bien charpenté ; l'auteur domine son sujet et le traite largement.

Les uns y ont relevé l'élévation philosophique des idées, la précision de la méthode, la sûreté de doctrine qui fait toujours marcher M. le docteur Allègre de concert avec Rome et l'épiscopat.

Les autres ont signé l'abondance et le choix des matériaux, un rare talent d'écrivain juridique, même dans les questions les plus abstraites.

Nous y louerons, en outre, une grande sagesse d'appréciation, de la largeur de vues, un sens pratique sûr de lui-même et qui atteste l'expérience des affaires et des hommes.

Au clergé donc, comme aux magistrats, nous recommandons la lecture de cet ouvrage. Aux uns, il montrera notre code civil, tout imparfait et défectueux qu'il soit, sous des couleurs moins sombres que celles sous lesquelles ils avaient peut-être pu, de loin, l'entrevoir.

Aux autres, il fera apparaître dans tout son éclat la divine sagesse de l'Eglise, en dehors de laquelle le législateur humain ne peut que s'égarer.

Cet ouvrage honore le clergé, chez qui se trouve le goût pour des études aussi sérieuses. Nous souhaiterons que ce goût se répande, selon les paroles citées par l'auteur : " *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus.* "

CH. BERNARD.

Avocat, docteur en droit.

Littérature

THÉORIE DES BELLES-LETTRES, l'âme et les choses dans la parole, par le R. P. Longhaye. S. J. 1 beau volume in-8o, 7 fr. 50. Retaux-Bray, 82, Rue Bonaparte, Paris.

Le R. P. Longhaye est un maître ouvrier, on le sait depuis longtemps, il vient de faire une œuvre magistrale.

Son livre pouvait être intitulé : *Philosophie* et même *Théologie des Belles-Lettres* ; car toutes les questions littéraires y sont examinées, discutées, approfondies à la double lumière de la raison et de la foi.

On trouve au degré élémentaire des manuels de rhétorique estimables peut-être, trop souvent superficiels, et d'un goût médiocre.

Pour l'enseignement supérieur, il n'y en a pas. En voici un. On fera bien de le donner en prix, à la fin des humanités, aux écoliers les plus intelligents. Il serait à sa place entre les mains des élèves des grands séminaires, sur le bureau de nos professeurs ecclésiastiques et même, je devrais peut-être dire surtout, sous les yeux de quiconque se mêle de parler et d'écrire.

J. VAUDON.

La *Théorie des Belles-Lettres*, par le R. P. Longhaye, est une œuvre d'une portée philosophique et littéraire considérable. L'auteur, en effet, ne suit pas les chemins battus de l'ancienne rhétorique à l'usage des écoles. C'est de plus haut qu'il considère son sujet. C'est aux sources mêmes de la philosophie, c'est-à-dire dans les principes éternels du vrai et du bien, d'où découle nécessairement le beau, qu'il puise ses théories littéraires, c'est d'après elles qu'il formule les règles de l'art d'écrire. Le R. P. Longhaye a profondément réfléchi sur son sujet, et s'il nous donne les meilleurs conseils pour bien écrire, il est aussi de ceux qui prêchent d'exemple. Son livre, très savant, très instructif, est aussi une œuvre de haut style, et à côté des citations qu'il fait de nos grands écrivains, ses réflexions semblent en quelque sorte les continuer. On sent qu'il est de la race de ceux qui honorent la langue française et qui l'enrichissent par leurs écrits.

[Le *Moniteur universel*.]

CARNET D'UN CURIEUX

COMMENT BOSSUET PRÉPARAIT SES SERMONS

D'après le témoignage de l'abbé Le Dieu, secrétaire de Bossuet, ce dernier ne prêcha jamais, même à la cour, de sermons préparés d'avance ; du moins, il ne prenait pas le soin de les écrire tout entiers et de les apprendre par cœur pour les réciter textuellement, ce que faisaient Bourdaloue et Massillon.

Il prêchait donc "de génie", c'est-à-dire qu'il improvisait. "La considération actuelle des personnes, du lieu et du temps, le déterminait sur le choix du sujet."

Bossuet travaillait ses sermons cependant; il n'attendait pas tout de l'inspiration du moment. Il jetait sur le papier, son texte, son sujet, ses preuves, en français ou en latin indifféremment; mais il ne s'astreignait pas à y fixer les idées de détail ni l'expression de ces idées: autrement, dit-il, "son action aurait languie et son discours se serait énervé."

Sur cette matière informe il méditait profondément dans la matinée du jour où il avait à parler, le plus souvent sans rien écrire, son imagination allant plus vite que n'aurait pu faire sa main. En même temps que les pensées, les expressions se présentaient à son esprit, et il les gardait dans sa mémoire; puis, se recueillant encore dans l'après-dînée, "il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit comme s'il eût été sur le papier, y changeant, ajoutant et retranchant, comme l'on fait la plume à la main." Enfin, monté en chaire et parlant, il suivait l'impression de sa parole sur son auditoire, et dès lors, oubliant volontairement ce qu'il avait médité, tout entier à sa pensée présente, il poussait le développement dont il voyait sur les visages que les cœurs étaient touchés.

Beaucoup de sermons manuscrits laissés par Bossuet se réduisaient à ces indications sommaires. Ils étaient dans des portefeuilles séparés, ayant pour titres: premier Carême, deuxième Carême; premier Avent, deuxième Avent, et ainsi des autres. Ce n'étaient, pour la plupart, qu'une ou deux feuilles volantes, où se trouvaient, en tête, un texte, puis un raisonnement qui devait former l'exorde, ensuite une division en deux ou trois parties; pour le corps du discours, seulement quelques citations des Pères de l'Eglise, appropriées au sujet. C'était tout; rien qui ne ressemblât à un discours achevé.

C'est grâce à ce genre de libre préparation et à la grande part toujours laissée à l'improvisation que Bossuet a pu prononcer un si grand nombre de sermons, ne jamais répéter ni le même Carême ni le même Avent. C'est aussi à cette méthode qu'il a dû de savoir être, selon qu'il convenait, soit simple, naturel, familier, soit élevé et sublime, se mettant à la portée de ses auditeurs et se rendant parfaitement intelligible à tous.

A Meaux et dans tout son diocèse, ou il voulait parler, non comme un prélat, mais comme un père à ses enfants, toute sa préparation consistait dans un profond recueillement, et l'Evangile était toute sa lecture. "Je l'admirais, dit l'abbé Le Dieu, allant d'une paroisse à l'autre, l'Evangile à la main, le méditant pour se pénétrer des vérités qu'il voulait annoncer aux plus simples avec une attention respectueuse et un esprit de prière, plutôt qu'avec ses grandes lumières et cette érudition profonde qui le faisaient admirer des savants, quand il traitait au milieu d'eux les plus hauts mystères de la théologie.

"Dans le carême de 1687, à Meaux, prêt à aller à l'Eglise de Saint-Saintin expliquer le décalogue, je le vis, M. l'abbé Fleury présent,

prendre sa Bible pour s'y préparer et lire, à genoux, tête nue, les chapitres XIX et XX de l'Exode, s'imprimer dans la mémoire les éclairs et les tonnerres, le son redoublé de la trompette, la montagne fumante et la terreur qui l'environnait en présence de la majesté divine : humilié profondément, commençant par trembler lui-même afin de mieux imprimer la terreur dans les cœurs, et enfin y ouvrir les voies à l'amour. ”

Mais pour ses grandes œuvres oratoires, ses “ actions d'éclat ”, selon l'expression de l'abbé Le Dieu, c'est-à-dire ses oraisons funèbres, ses grands panégyriques et ses discours dogmatiques, Bossuet procédait autrement. Comme, dans les oraisons funèbres, il y a toute une partie de faits et de récits où rien ne peut être changé, et que, dans les autres discours, l'exposition de la foi doit être exacte et précise, il écrivait tout. Encore écrivait-il sur des pages divisées en deux colonnes, où il mettait en regard, quand il le jugeait à propos, deux ou plusieurs développements de sa pensée. Il se réservait de choisir entre ces variantes dans le moment même où il parlerait. C'étaient l'entraînement de la parole et l'effet produit sur l'auditoire—effet auquel il était toujours attentif — qui décidaient de son choix.

Ainsi, même dans ses discours les plus étudiés et écrits d'avance, Bossuet faisait encore une part à l'improvisation, tant sa vocation d'orateur, désireux d'agir fortement sur les âmes, l'emportait chez lui sur celle d'écrivain.

Son style, d'ailleurs, est-il autre chose que sa parole rapidement notée, avec ses familiarités de tours et d'expressions, ses brusques mouvements, ses continuelles interrogations et ses apostrophes soudaines ? Quand on le lit, ne croit-on pas l'entendre ?

E. LESBAZEILLES.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Le Chercheur paraissant par fascicule de 32 pages in-8 par semaine formera tous les 4 mois un volume d'environ 550 pages, compactes.

Pour commencer, nous ne prenons les Abonnements que pour 4 mois, aux prix suivants :

Canada et Etats-Unis.....	\$1.00
France.....	6 fr.
Angleterre.....	4s.11d.

Dans les dépôts de journaux 5 cts. le numéro.

L'Abonnement est payable d'avance.

Toutes les correspondances doivent être adressées à

J. F. DUMONTIER,
Boîte de Poste 1051,
Québec.